

# INSCRIPTION CANTINE septembre 2017

Mairie de La Bastide des Jourdans – ☎ : 04.90.77.81.04

ENFANT (Nom Prénom et classe)

**L'inscription de la cantine se fait mensuellement  
entre le 1er et le 15 de chaque mois pour la période suivante.  
Toute repas réservé ne sera ni modifiable, ni remboursable (voir règlement intérieur)  
Pour tout les changements justifiés (Voir règlement intérieur)**

**Veillez cocher les heures où vos enfants resteront à la cantine**

JOURS	REPAS
vendredi 01 sept	
lundi 04 sept	
mardi 05 sept	
jeudi 07 sept	
vendredi 08 sept	
lundi 11 sept	
mardi 12 sept	
jeudi 14 sept	
vendredi 15 sept	
lundi 18 sept	
mardi 19 sept	
jeudi 21 sept	
vendredi 22 sept	
lundi 25 sept	
mardi 26 sept	
jeudi 28 sept	
vendredi 29 sept	
<b>Nombre de repas</b>	
<b>Tarifs</b>	
<b>Montant total à régler à réception de la facture</b>	

**Tarifs :**

- ✓ 3.00€ (abonné)
- ✓ 6.00€ (exceptionnelle)
- ✓ 6.00€ (adulte-enseignant)

**Déposer en Mairie le :**

Possibilité par Fax ou mail

Place de la République

Téléphone : 04.90.77.81.04 – Télécopie : 04.90.77.84.08 – Courriel : bastidedesj@orange.fr

Site internet : bastidedesjourdans.com